



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de
Goise – Champommier – Champclairot

Jeudi 11 décembre 2014 – 20h

Maison de quartier de Goise

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : Sabrina VOLET

Co-Présidente élue : Christine HYPEAU.

Elus municipaux : Romain DUPEYROU ; Simon LAPLACE ; Marie-Paule MILLASSEAU ; Yvonne VACKER.

Agents municipaux : Sabrina VOLET (Direction des Vies Participatives)

Membres : Jacky BEAUDONNET ; Jean-Pierre BEILLEVERT ; Sébastien BLAIS ; Pierre BONNICEL ; Céline CHAUVIREY ; Annick FRAPPART ; Jean-Pierre GAILLARD ; Benoit GARET ; Stéphanie GILA ; Cathy GIRARDIN ; Christian GOICHON ; Martine GRIFFON ; Magali HAUTENAUVE ; Julie JOLY ; Stéphanie JOUEN ; Jonathan JUBIEN ; Ronan LAMOUR ; Claude LUCET ; Céline MALEGARIE ; Sébastien MATHIEU ; Marie MONGUILLON ; Frédéric MOUSSET ; Monique PAIN BALIROS ; Bernard PENICAUD ; Christian PEQUIN ; Marie-Françoise PRONOST ; Sébastien QUINAULT ; Claude RAYMOND ; Pascale RIVAUD ; Jacques TAPIN ; Francis VACKER ; Michel VARENNE ; Michèle VALIN ; Roseline VILLEMUR.

Excusés : Elisabeth BEAUVAIS (Conseillère municipale) ; Christophe BIGEREL ; Christian GOUIN ; Marie-Anne HEMON ; Aurélie PAYEN ; Marie-Bénédicte PIENS ; Jacques ROUSSEL ; Josiane THIELL-DABBERT ; Christine UBERTI.

Absents : Jean-Jacques ACHARD ; Samuel BLANCHET ; Albert BOCHER ; Gérard GOY ; Olivier HERVE ; Dominique SARRAULT.

Public : 10 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Accueil et présentation des membres
 2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier
 3. Informations sur les projets en attente
 4. Installation du nouveau Conseil de quartier
 5. Questions diverses
-

1. Accueil et présentation des membres

Par Christine HYPEAU, Conseillère municipale et Co-présidente élue du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

Christine HYPEAU, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Les élus présents, les conseillers de quartier, ainsi que le public, font un tour de table pour se présenter.

2. Présentation du dispositif de la vie participative et des Conseils de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

2.1 - Fondamentaux de la vie participative niortaise

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

2.2 – Les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Leur rôle :

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier. Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

2.3– Présentation du service Vie participative

Votre interlocuteur privilégié pour l'ensemble du dispositif participatif :

- Sabrina VOLET et Marc MONNERIE, coordinateurs Vie participative
- Bénédicte GABRIEL, cheffe du service Vie participative
- Laurence FAUCON, directrice des Vies participatives
- Simon ROUANET, chargé de suivi administratif, logistique et événementiel

3 - Informations sur les projets en cours

Présentées par Christine HYPEAU, Co-présidente élue.

3.1 – Rue Antoine de Lavoisier

Des riverains de la rue Lavoisier ont fait parvenir à la Mairie une pétition pour la sécurisation de leur rue par sa mise en sens unique. Afin de trouver la solution la plus adaptée, une rencontre avec les riverains, l'Adjoint des Espaces publics et les services techniques, Direction des Espaces publics et Service Vie participative, a été organisée sur site.

Après l'exposé de la problématique et à la suite d'un temps d'échanges, un vote à main levée a été proposé. La majorité étant favorable à la mise en sens unique pour des raisons de sécurité tant pour les piétons, enfants ou circulations diverses, la mise à sens unique de la rue est adoptée, dans le sens rue des Fiefs vers la rue Jean Perrin.

Des mesures complémentaires sont également actées :

- Création d'un passage piéton
- Pose d'un miroir supplémentaire côté rue Jean Perrin

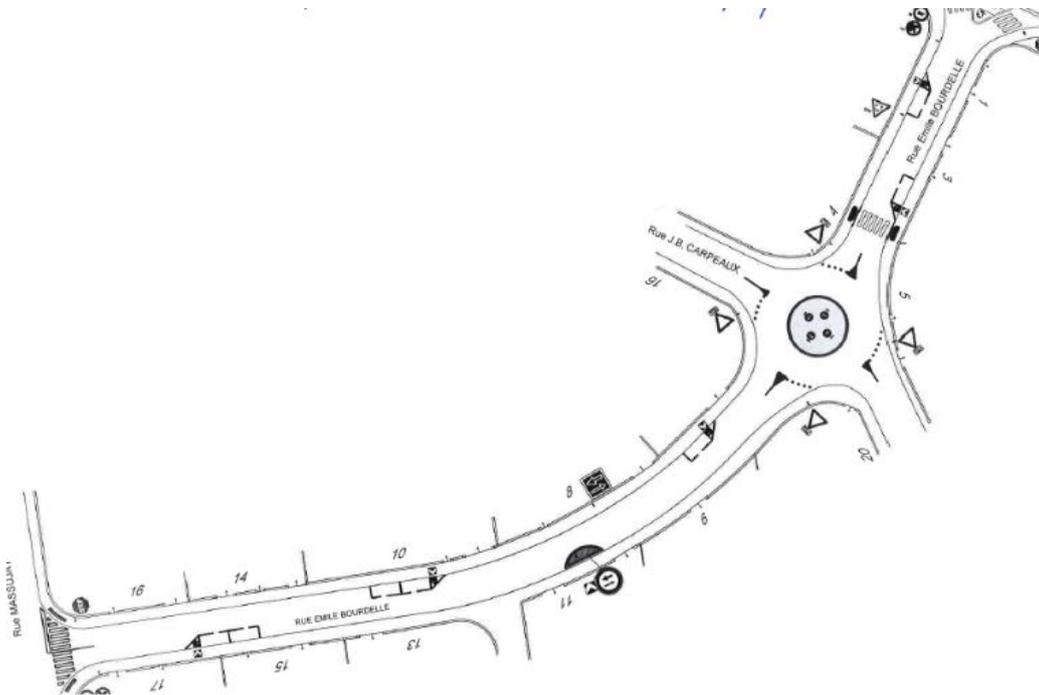
3.2 – Rues Emile Bourdelle – Jean-Baptiste Carpeaux

Courant 2013, les riverains de la rue E. Bourdelle avaient sollicités la municipalité pour trouver des solutions aux problématiques de vitesse et circulation dans cette rue qui sert à un grand nombre d’usagers du secteur pour rejoindre la route d’Aiffres en évitant le temps d’attente aux feux tricolores au carrefour de la rue Massujat avec la route d’Aiffres.

Une première démarche de concertation avait été lancée proposant aux riverains la mise en impasse de la rue (sans sortie possible sur la route d’Aiffres). La majorité des personnes sondées avait refusé cette proposition, abandonnée par conséquent par les services techniques.

En septembre 2014, les riverains ont relancé la municipalité, afin de trouver une solution liée aux mêmes problèmes non traités de circulation et de vitesse. Une nouvelle proposition d’aménagement a été diffusée par Info-quartier pour recueillir l’avis des riverains.

L’aménagement est proposé : création de zones de stationnements alternées et d’un petit rond-point à l’intersection des rues E. Bourdelle et J.B. Carpeaux.



Remarque :

➤ Les riverains présents au Conseil de quartier, précisent que seulement 7 avis ont été recueillis par les services de la Ville.

Ils demandent :

- qu’un groupe de travail soit constitué,
- de reculer la date butoir du 12 décembre afin que les riverains puissent s’exprimer,
- qu’il soit organisé une visite sur site avec les services techniques et l’adjoint en charge du dossier.

3.3 – Square Germaine Clopeau

Le square Germaine Clopeau se situe entre deux barres d’immeubles appartenant à Habitat Sud Deux-Sèvres (HSDS). C’est un espace vert clôturé.

Il est actuellement utilisé par des propriétaires des chiens qui sont lâchés, sans surveillance. L’espace est donc utilisé comme espace canin, alors qu’il renferme également une aire de jeux.

Remarque

➤ A l’occasion des discussions lors de l’ancien Conseil de quartier, il avait été proposé de créer un espace canin séparé afin de laisser libre l’aire de jeux pour enfants.

Autre remarque

➤ Ce même problème est rencontré au niveau de l'aire de jeux Massujat.

4. Installation du nouveau Conseil de quartier

Présenté par Romain DUPEYROU, Conseiller municipal

4.1 - Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence.

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie Participative.
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Son rôle :

- élu(e) par le conseil de quartier
- interlocuteur privilégié et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service vie participative
- représentant du conseil de quartier dans les différentes instances participatives

4.2 - Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

- Les candidats à la co-présidence :
- Jacky BEAUDONNET : 1
 - Jean-Pierre BEILLEVERT : 6
 - Pierre BONNICEL : 2
 - Jacques TAPIN : 31
 - Francis VACKER : 2
- Un bulletin blanc

Le vote est réalisé à bulletins secrets.

Jacques TAPIN est élu Co-président habitant par le Conseil de quartier.

4.3 - Les dispositifs complémentaires de la vie participative

→ Concertation thématique auprès des Niortais(es)

- *Expérimentation des formes innovantes de participation (Internet, rencontres informelles)*

→ Les rencontres de terrain ou « Gestion de proximité »

- *Mise en place de diagnostics partagés sur site*
- *Réponse réactive et coordonnée de la municipalité*

4.4 - Les prochains rendez-vous

→ Une visite en bus du quartier sera proposée au conseiller de quartier en janvier ou février 2015.

→ Les réunions des commissions se réunissent en janvier 2015 :

- **Vie de quartier** : jeudi 15 janvier 2015, à 20h, à la maison de quartier de Goise, rue Massujat.
- **Valorisation patrimoine** : mardi 20 janvier 2015, à 18h, à l'ex-Mairie de quartier, rue de la Perche.
- **Cadre de vie** : jeudi 22 janvier 2015, à 20h, à la maison de quartier de Goise, rue Massujat.

→ PLU : lundi 9 février 18h30, Centre Du Guesclin

→ ADAP - Agenda d'accessibilité programmée : concertation courant avril

→ Prochain CQ : mardi 14 avril 2015, 20h, à la maison de quartier de Goise
jeudi 4 juin 2015, 20h, à la maison de quartier de Goise (à confirmer). Cette réunion se fera en présence de M. le Maire qui a souhaité venir régulièrement à la rencontre des habitants.

4.5 - Commissions et groupes de travail thématiques

Rôles :

Groupes de travail, constitués de conseillers volontaires, autour d'un thème ou d'un projet, de manière autonome.

Leur mission est d'initier des projets et d'impulser des demandes en lien avec :

- *Le cadre de vie et l'aménagement* : espaces publics (voirie, espaces verts, propreté, éclairage, signalisation...), déplacements, mobilité (stationnement, transports en commun...)
- *La vie des quartiers* : animation, lien social, communication, développement durable...
- *La valorisation du patrimoine municipal.*

4.6 - Constitution des commissions et groupes de travail thématiques

<u>Commission</u> <u>Valorisation patrimoine</u>	<u>Commission</u> <u>Cadre de vie</u>	<u>Commission</u> <u>Vie de quartier</u>
- Francis Vacker (rapporteur)	- Céline Malegarie (rapporteur)	- Annick Frappart (rapporteur)
- Jean-Pierre Beillevert	- Claude Lucet	- Michèle Valin
	- Sébastien Blais	- Stéphanie Gila
	- Céline Chauvirey	- Claude Raymond
	- Benoît Garet	- Magali Hautenauve
	- Sébastien Mathieu	- Marie-Françoise Pronost
	- Claude Raymond	- Christian Goichon
	- Julie Joly	- Ronan Lamour
	- Sébastien Quinault	- Marie Monguillon
	- Stéphanie Gila	- Stéphanie Jaouen
	- Michel Varenne	- Laurent Amant
		- Jonathan Jubien
		- Cathy Girardin
		- Pascale Rivaud
		- Christian Péquin
		- Monique Pain Baliros
		- Marie-Bénédicte Piens

6. Questions diverses

➤ Rue de Goise : au dernier Conseil de quartier, il avait été demandé le retrait d'une chicane au croisement de l'impasse des Peupliers – rue de Goise, pour raison de mauvaise visibilité.

Romain Dupeyrou rappelle que le principe d'une chicane sert à contraindre l'automobiliste à ralentir.

Il a été remarqué qu'en période de trafic moins dense, ces chicanes ne servent pas à ralentir la vitesse et les camions circulent rue de Goise.

➤ Les autres années, les Conseils de quartier avaient une enveloppe de financement. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

Le budget sera mutualisé. Aussi, l'enveloppe globale n'est pas encore votée à ce jour. Mais au vu des contraintes budgétaires, elle sera revue à la baisse. Chaque commission travaillera sur un thème qui sera ensuite présenté en Conseil de quartier. Puis le Conseil municipal donnera son accord ou non sur le principe (en tenant compte des priorités). Le budget sera alors fléché par projet et non plus par quartier.

➤ Rue Pierre Chantelauze : cette rue rencontre un problème d'éclairage alors qu'elle dessert 2 établissements scolaires et des lotissements.

➤ Les conseillers de quartier demandent un point d'information sur les projets du quartier : Vallée Guyot, friche de l'ancienne usine Castel vin, le pôle de l'Acclameur, ancienne caserne des pompiers rue E. Baujet,...

➤ Ancienne caserne des pompiers : Les membres du Conseil de quartier demandent des informations et à être associés à la concertation sur le futur projet immobilier rue Eugène Baujet.

Le projet de démolition a été voté en Conseil municipal du 10 mars 2014.

L'appel d'offres pour les démolitions est en cours. Les résultats seront connus en janvier.

Le terrain sera vendu à un promoteur qui construira des logements en accession à la propriété, et également des logements sociaux qui seront cédés à Habitat Sud Deux-Sèvres.

➤ Est-il prévu une continuité des commissions inter-quartiers sur le schéma des pistes cyclables ?

Romain Dupeyrou explique que les services travaillent sur le sujet en lien notamment avec l'association « Villovélo ». Un nouveau groupe de travail sur « la mobilité douce, les déplacements » peut en effet être constitué.

➤ Friche SEITA : vaste espace de 5 hectares à l'abandon depuis plusieurs années. Elle se situe entre la ligne de chemin de fer, l'allée des Lilas, les rues Flaubert et Sainte-Catherine, à Champclairot.

➤ Lors du temps fort de la Vie participative en octobre prochain, un bilan financier de chaque quartier peut-il être présenté ?

➤ Les réunions de bureau sont-elles maintenues ?

Non, néanmoins les échanges entre les différentes commissions, les co-présidents et les services continueront à se faire en amont pour établir les ordres du jour des Conseils de quartier et permettre l'avancée des dossiers et demandes.

Ces informations seront relayées aux services techniques. Un retour sera fait lors du prochain Conseil de quartier.